



Fiche des autorisations 20 / 20

Des Accueils de Loisirs Ravillon et ObrigADO



Mon enfant Nom :

Prénom:

→ Déplacements

- Est autorisé à prendre tout moyen de locomotion (car, mini-bus) pour les activités nécessitant un déplacement au cours de l'année.
- Autorise mon (mes) enfant(s) à être en autonomie sur des temps définis par les animateurs lors de certaines sorties ou activités
- Est autorisé à partir seul de l'accueil de loisirs à partir de _____

→ Droit de diffusion

Droit à l'image

- Est autorisé à être photographié et/ou filmé par les animateurs dans le cadre des activités des Accueils de Loisirs & séjours à des fins pédagogiques pour :
- Diffusion Internet (Compte Instagram, Facebook, site internet...)
 - Publications (Rapport d'activités, bulletin annuel des communes..)

Droit à la voix

- Est autorisé à être enregistré (dans le cadre de projets au sein des accueils de loisirs, podcast...)

→ Quotient familial

Dans le cadre d'un partenariat avec la CAF de l'Yonne et la MSA, l'accueil de Loisirs a un accès sécurisé à votre quotient familial via une consultation privée (et à aucune autre information)

- J'autorise l'association à consulter mon quotient à partir du n° d'allocataire/n° sécurité sociale renseigné sur la fiche sanitaire. Cet accès permettra de mettre à jour mon dossier selon le règlement intérieur en vigueur.

→ Activités sportives

- Est autorisé à pratiquer des activités physiques et sportives dans le cadre des accueils de loisirs.

→ Assurances et responsabilités

- Décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir avant la venue et après le départ de l'accueil de loisirs.
- Autorise, en cas d'urgence, le directeur à faire pratiquer les interventions chirurgicales et à faire prescrire tout traitement nécessaire à l'état de santé de mes enfants.

M'engage à rembourser les honoraires médicaux et pharmaceutiques avancés par les organisateurs en raison des soins engagés.

Déclare avoir pris connaissance de l'utilité de souscrire à un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels mes enfants peuvent être exposés durant les activités proposées par le Centre de Loisirs (Art. L 227-4 code de l'action sociale des familles).

→ Règlement des factures

Je suis d'accord pour payer par prélèvement automatique sur mon compte bancaire

→ Règlement intérieur

La famille s'engage à suivre le règlement intérieur instauré par l'association.

La direction se réserve le droit d'exclure à titre temporaire ou définitif, les membres qui ne se conformeraient pas au règlement notamment sur le respect des horaires des accueils de loisirs ou la présence réelle des enfants par rapport aux inscriptions faites.

Je reconnaissais avoir été informé de l'existence du projet éducatif de l'association ainsi que du projet pédagogique élaboré par la directrice et son équipe consultables sur notre site.

Nom & Prénom du représentant légal : _____

A _____ Le _____

Signature